

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 16 H 00, le conseil municipal de la commune de VIEILLEVIGNE dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Nelly SORIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27.

PRESENTS : Nelly SORIN, Daniel BONNET, Michel BATARD, Nelly BACHELIER, Christian JABIER, Catherine MORCEL, Martial RICHARD, Annick LECLAIR, Hubert POGU, Gilles DOUILLARD, Germaine BOSSIS, Isabelle LEVEAU, Jean-Michel CARTRON, Vincent TRUTIE DE VAUCRESSON, Fabienne RABILLER, Sylvie COGREL, Vanessa BROCHARD, Damien MECHINEAU

ABSENTS ET EXCUSES : Armelle ROYER qui a donné pouvoir à Catherine MORCEL, Patrice DOUAY qui a donné pouvoir à Christian JABIER, Marie-Françoise VALIN qui a donné pouvoir à Germaine BOSSIS, Catherine BROCHARD qui a donné pouvoir à Fabienne RABILLER, Alain BOUCHER qui a donné pouvoir à Michel BATARD, Sophie PACE qui a donné pouvoir à Nelly BACHELIER, Sébastien AUBIN qui a donné pouvoir à Hubert POGU, Raphaël BARRE qui a donné pouvoir à Daniel BONNET, Solène MOUILLARD qui a donné pouvoir à Vanessa BROCHARD

Madame le Maire constate que le quorum est atteint.

Madame Sylvie COGREL a été élue secrétaire.

### Ordre du jour

#### *Administration*

---

- 1 - Désignation des délégués titulaires et suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs

## **OBJET : Désignation des délégués et suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs**

---

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants,

VU le décret n°2017-1091 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire NOR/INT/A/1405029/C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 16 juin 2017 ;

CONSIDERANT que doivent être désignés quinze délégués et cinq suppléants ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le bureau électoral était présidé par Mme Nelly SORIN, Maire, et composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Mme Annick LECLAIR
- M. Michel BATARD
- Mme Vanessa BROCHARD
- M. Damien MECHINEAU

Le conseil est invité à élire simultanément les 15 délégués et leurs 5 suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

1 liste de candidats respectant les règles de parité a été déposée avant l'ouverture du scrutin.

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Est élue selon la règle de calcul de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel, la liste dénommée « Liste de Vieillevigne » (27 suffrages obtenus soit 15 mandats de délégué et 5 mandats de suppléants).

Sont élus délégués pour les élections sénatoriales du 24/09/2017 :

- Mme Catherine MORCEL
- M. Daniel BONNET
- Mme Armelle ROYER
- M. Martial RICHARD
- Mme Germaine BOSSIS
- M. Hubert POGU
- Mme Marie-Françoise VALIN
- M. Gilles DOUILLARD
- Mme Catherine BROCHARD
- M. Patrice DOUAY
- Mme Fabienne RABILLER
- M. Jean-Michel CARTRON
- Mme Sophie PACE
- M. Vincent TRUTIE DE VAUCRESSON
- Mme Solène MOUILLARD

Sont élus suppléants pour les élections sénatoriales du 24/09/2017 :

- M. Michel BATARD
- Mme Annick LECLAIR
- M. Alain BOUCHER
- Mme Sylvie COGREL
- M. Damien MECHINEAU